## ATTESTATIONS (* obligatoire)

**Pour le mandat jusqu'aux prochaines élections municipales de 2026***, je déclare faire acte de candidature au collège « volontaires » de l'assemblée citoyenne

❑ j'atteste ne pas être déjà membre d'un conseil de quartier*

❑ j'atteste être inscrit sur la liste électorale de la commune de Limoges, y compris la liste complémentaire recensant les ressortissants de l'Union européenne*,

❑ j'atteste avoir pris connaissance du **règlement intérieur** de l'assemblée citoyenne * (consultable sur https://www.limoges.fr/55-limougeauds-pour-leur-ville),

❑ j'atteste avoir pris connaissance de la **Charte de la laïcité*** (consultable sur https://www.limoges.fr/55-limougeauds-pour-leur-ville),

❑ j'atteste avoir pris connaissance du **contrat d'engagement républicain*** (consultable sur https://www.limoges.fr/55-limougeauds-pour-leur-ville) et m'engage à respecter l'ensemble des valeurs et principes républicains afin que mes actions soient menées dans le respect des règles du vivre ensemble qui fondent une société pluraliste,

❑ j'atteste avoir pris connaissance des informations sur la **collecte et la protection de mes données*** figurant en 2e page.

Signature *

Fait à Limoges, le ...../...../.....

## UNE QUESTION ?

Contactez la direction de la démocratie participative au 05 55 45 60 29 ou par mail : **assemblee.citoyenne@limoges.fr**

Assemblée 55

# 55 Limougeauds pour leur ville

s'informer, débattre, proposer et décider ensemble

# DEVENEZ MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

**Candidature jusqu'au 21 mai 2025**

L'assemblée « 55 Limougeauds pour leur ville » (dite l'assemblée citoyenne ou AC55) est une instance qui évolue. Jusque-là composée à 100 % de membres tirés au sort sur les listes électorales de Limoges, elle intègre à présent un collège « volontaires » pour moitié.

Le mandat de l'assemblée citoyenne est basé sur le mandat municipal qui prendra fin aux prochaines élections.

Tous les Limougeauds inscrits sur les listes électorales sont invités à partir **du 1er avril au 21 mai 2025** à déposer leur candidature pour devenir membre de l'assemblée citoyenne.

Parmi les candidatures reçues, 28 seront tirées au sort par un agent assermenté en respectant la parité homme-femme. Avec 27 membres issus du tirage au sort initial, l'assemblée pourra valablement travailler.

Véritable instance participative, l'assemblée citoyenne **vise à se saisir de sujets d'intérêt général ou à rendre des avis sur des sujets proposés par le maire.**

L'assemblée citoyenne se réunit à huis clos chaque mois pour des séances de travail en présence d'au moins un élu de la Ville et en séances plénières deux fois par an en présence du maire.

## POUR CANDIDATER, RIEN DE PLUS SIMPLE

**Avant le 21 mai 2025 minuit :**

- complétez ce formulaire et adressez votre candidature par courrier à Monsieur le Maire de Limoges, Hôtel de ville, 1 square Jacques-Chirac, 87031 Limoges cedex ; ou déposez-la à l'hôtel de ville, en antenne-mairie ou en mairie annexe.
- **de préférence, utilisez s'il vous plaît notre formulaire en ligne : https://www.limoges.fr/form/candidature-AC55 ou en scannant le QRcode ci-dessous :**

LIMOGES
ARTS DU FEU ET INNOVATION

limoges.fr

## Règlement général sur la protection des données (RGPD)

### Collecte des données

Les données à caractère personnel collectées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement (Art.13 du RGPD) dont les finalités sont :

- l'envoi de convocations aux diverses réunions en lien avec la collectivité de courriers divers, de documents ayant trait au suivi de l'action de l'assemblée citoyenne par voie dématérialisée (art 6.1.d du RGPD) ;
- l'envoi d'informations presse (art 6.1.d du RGPD) ;
- la transmission de vos coordonnées aux institutions et organismes vis-à-vis desquels vous avez un rôle de représentation de la collectivité (art 6.1.d du RGPD) ;
- la réalisation, la reproduction et la diffusion par la Ville de Limoges et ses établissements publics de photographies (prises de vues générales ou portraits), films et/ou enregistrements destinés à la promotion et à la communication interne et externe de la Ville de Limoges sur ses différents supports (intranet, rapport d'activité, site internet, réseaux sociaux, magazine municipal, plaquettes d'information...) (art 6.1.a et 6.1.d du RGPD).

### Protection des données

En faisant acte de candidature vous acceptez que vos données à caractère personnel soient utilisées par la Ville de Limoges sur le fondement de l'article 6-1-a du Règlement général sur la protection des données (RGPD) afin d'assurer l'organisation et la gestion de l'assemblée citoyenne. Les renseignements demandés conditionnent l'enregistrement de votre candidature. Ces données sont réservées aux élus et services municipaux concernés. La durée de conservation des données est celle de votre mandat. Conformément à la législation en vigueur vous pouvez retirer à tout moment votre consentement en vous adressant à **assemblee.citoyenne@limoges.fr**

Vous disposez sur vos données de droits d'accès, de rectification et de suppression (articles 15 et 16 du RGPD). Pour exercer ces droits, vous pouvez soit utiliser un formulaire interactif à votre disposition sur le site Internet de la Ville (rubrique « protection des données numériques »), soit écrire à la Déléguée à la protection des données de la Ville (**dpo@limoges.fr**).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sur le site web de la CNIL (**www.cnil.fr/fr/plaintes**).

## Consultez sur notre site internet :

**https://www.limoges.fr/55-limougeauds-pour-leur-ville**

# 55 Limougeauds pour leur ville

s'informer, débattre, proposer et décider ensemble

## Informations personnelles (* obligatoire)

❑ Madame ❑ Monsieur *

Nom * .....

Prénom usuel * .....

Adresse postale * .....

.....

N° de téléphone * .....

Courriel * .....

## Consentement

Cochez les cases correspondantes à vos choix sur la communication de vos coordonnées dans le cadre de l'activité de l'assemblée citoyenne. Conformément à l'article 6.1.a du RGPD, je consens à la transmission de mes coordonnées personnelles aux destinataires suivants :

▸ **Ville de Limoges** : les élus et services concernés **(obligatoire)**

☒ n° de téléphone ☒ courriel

▸ **Le cas échéant à la communauté urbaine Limoges Métropole ou certains organismes** (consultants, maître d'œuvre...) dans le cadre de projets ou de concertations soit à titre réglementaire, soit initiés par la Ville de Limoges ou la communauté urbaine Limoges Métropole

❑ n° de téléphone ❑ courriel